

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le

06 MARS 2026

ID : 005-200049203-20260302-2026_01CS-DE

 **territoire
d'énergie**
HAUTES-ALPES · SyME05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 2 MARS 2026

OBJET : 2026-01CS TE05

**Transfert de compétence « création et exploitation d'un réseau public de chaleur ou de froid »
de la commune de Sigoyer à Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05**

Nombre de membres légal	49
Nombre de membre en exercice	49
Nombre de membres présents	27
Nombre de membres présents en distanciel	0
Nombre de voix délibératives	28
Nombre de pouvoir	0
Nombre de suffrages exprimés :	
☒ Pour	28
☒ Contre	0
☒ Abstention	0
☒ Ne prend pas part au vote	0
Date de la convocation	13-02-2026

L'an deux mille vingt-six, le deux mars à 14h30, les membres composant le comité syndical de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 convoqués par son Président à Charges, se sont réunis, en format présentiel, sous la présidence de M. DOU Jean Claude, Président de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05.

Etaient présents : SENNERY Pierre, DOMMANGE Alain, MAULLIER Régis, MAGNAN Richard, WADIER Hervé, CLAEYMAN Jean Pierre, GAUCHE Joël, LEYDON Louis, LAURENS Alain, AMOURIQ René, EYSSERIC Serge, ROSA Raymond, SANCHEZ Alain, TARDY Lionel, AUBEPART André, BACHENET Claude, GANDOIS Jean Pierre, VOLLAIRE Pierre, DOU Jean Claude, BILLON TYRARD Jacques, ARNOUX Frédéric, MIOULANE Louis, AYACHE Serge, CESTER Francis, VERRIER Jean Luc, BOREL Daniel, MILLE SCHAAK Françoise.

Soit onze collèges représentés par vingt-sept délégués sur onze collèges ayant quarante-neuf délégués légaux.

Etaient excusés : CHEVAL Jérôme, LEMONNIER Kevin, CHANFRAY Corinne, DELBANO Jean Michel, POUCHOT ROUGE BLANC Georges, LOISEAU Fabrice, GONNET Michel, PIQUEMAL Michel, CORDIER Georges, BOREL David, GOURY Dominique, SARRAZIN Bruno, ALLUIS Jean Luc, BICAIS Jean Jacques, AUBERT Daniel, CHALLOT Serge, JEHAN Frédéric, PRAT Jean Denis, FEUTRIER Lucie, BLANC Renaud, DEVEVEY Joseph, BRIOULLE Jean Pierre, SALETTI Hélène, FRISON Michel, SEMIOND Philippe, DRUJON D'ASTROS Cyrille, JOANNET Michel, NICOLAS Gérard, VANNIER Olivier, BERAUD Josiane, MONTABONE Michel, ARNAUD Jean Michel, BERAUD Michel, DESCHAMPS Sophie, ALLEC Patrick, BONNAFFOUX Joël, BETTI Alain.

Assistés de : TAIX Marylin, Directrice Générale des Services ; FERAUD Maryline, Secrétaire Générale ; DEJOANNIS Jean Christophe, Directeur du Service Technique ; DENYS Eric, Directeur du Service Finances ; PEYRON Magalie, Secrétaire de direction ; RICOU Audrey, Gestionnaire du secrétariat général ; FARDELLA Cyrille, Responsable agence Nord ; ANDRE Clément, Responsable agence Sud.

Secrétaire de séance : CLAEYMAN Jean Pierre

ZA La grande île Nord
491 rue des Pins
05230 CHORGES
Tél : 04 92 44 39 00
secretariat@te05.fr

www.te05.fr

OBJET : 2026-01CS TE05

Transfert de compétence « création et exploitation d'un réseau public de chaleur ou de froid » de la commune de Sigoyer à Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'énergie,
Vu les Statuts de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 (ci-après dénommé le Syndicat),
Vu la délibération n°2026-05 du 7 janvier 2026 de la commune de Sigoyer ayant pour objet le transfert de la compétence « création et exploitation d'un réseau public de chaleur ou de froid » ;

Le Président expose :

Les communes adhérentes au Syndicat ont la possibilité de lui transférer la compétence en matière de création et d'exploitation d'un réseau public de chaleur qu'il peut ainsi exercer, en lieu et place des membres qui en font la demande, le financement, la réalisation et l'exploitation de réseaux de chaleur et de chaufferies.

Il rappelle également la délibération du Syndicat en date du 26 juin 2015 qui s'est orienté dans la transition énergétique et a donc choisi que les réseaux de chaleur dont il aurait la compétence seraient exclusivement alimentés en énergie renouvelable.

Conformément aux Statuts du Syndicat, celui-ci peut assurer la maîtrise d'ouvrage en pleine propriété, de la construction des réseaux de chaleur ou de froid et réaliser, le cas échéant, tout acte relatif à la création et gestion d'un Service Public Industriel et Commercial (SPIC).

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- **Accepte** l'adhésion de la commune de Sigoyer à la compétence en matière de création et d'exploitation d'un réseau public de chaleur ou de froid du Syndicat ;
- **Procède** aux formalités suivantes :
 - **Définit** les modalités de l'exercice et le périmètre du projet avec le conseil municipal par une convention cadre entre la commune et le Syndicat,
 - **Modifie** l'annexe aux statuts du Syndicat ;
 - **Notifie** la présente délibération :
 - ✓ à Monsieur le Maire de Sigoyer ;
 - ✓ au service en charge du contrôle de légalité de la préfecture du département des Hautes-Alpes ;
 - ✓ au comptable public du Syndicat.

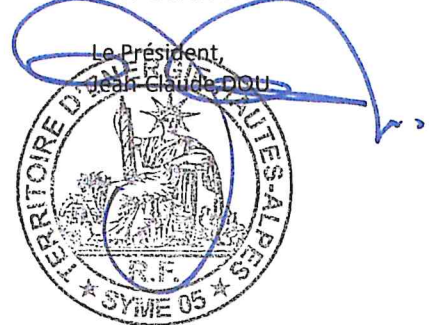
Ainsi fait et délibéré les, jour, mois, an susdits.

Le Secrétaire de Séance
Jean-Pierre CLAEYMAN



Pour extrait conforme.

Le Président,
Jean-Claude DOU



Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le

06 MARS 2026

ID : 005-200049203-20260302-2026_02CS-DE

 **territoire
d'énergie**
HAUTES-ALPES - SyME05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 2 MARS 2026

OBJET : 2026-02CS TE05

Modification des annexes aux statuts de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05

Nombre de membres légal	49
Nombre de membre en exercice	49
Nombre de membres présents	27
Nombre de membres présents en distanciel	0
Nombre de voix délibératives	28
Nombre de pouvoir	0
Nombre de suffrages exprimés :	
☒ Pour	28
☒ Contre	0
☒ Abstention	0
☒ Ne prend pas part au vote	0
Date de la convocation	13-02-2026

L'an deux mille vingt-six, le deux mars à 14h30, les membres composant le comité syndical de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 convoqués par son Président à Chorges, se sont réunis, en format présentiel, sous la présidence de M. DOU Jean Claude, Président de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05.

Etaient présents : SENNERY Pierre, DOMMANGE Alain, MAULLIER Régis, MAGNAN Richard, WADIER Hervé, CLAEYMAN Jean Pierre, GAUCHE Joël, LEYDON Louis, LAURENS Alain, AMOURIQ René, EYSSERIC Serge, ROSA Raymond, SANCHEZ Alain, TARDY Lionel, AUBEPART André, BACHENET Claude, GANDOIS Jean Pierre, VOLLAIRE Pierre, DOU Jean Claude, BILLON TYRARD Jacques, ARNOUX Frédéric, MIOULANE Louis, AYACHE Serge, CESTER Francis, VERRIER Jean Luc, BOREL Daniel, MILLE SCHAACK Françoise.

Soit onze collèges représentés par vingt-sept délégués sur onze collèges ayant quarante-neuf délégués légaux.

Etaient excusés : CHEVAL Jérôme, LEMONNIER Kevin, CHANFRAY Corinne, DELBANO Jean Michel, POUCHOT ROUGE BLANC Georges, LOISEAU Fabrice, GONNET Michel, PIQUEMAL Michel, CORDIER Georges, BOREL David, GOURY Dominique, SARRAZIN Bruno, ALLUIS Jean Luc, BICAIS Jean Jacques, AUBERT Daniel, CHALLOT Serge, JEHAN Frédéric, PRAT Jean Denis, FEUTRIER Lucie, BLANC Renaud, DEVEVEY Joseph, BRIOULLE Jean Pierre, SALETTI Hélène, FRISON Michel, SEMIOND Philippe, DRUJON D'ASTROS Cyrille, JOANNET Michel, NICOLAS Gérard, VANNIER Olivier, BERAUD Josiane, MONTABONE Michel, ARNAUD Jean Michel, BERAUD Michel, DESCHAMPS Sophie, ALLEC Patrick, BONNAFFOUX Joël, BETTI Alain.

Assistés de : TAIX Marylin, Directrice Générale des Services ; FERAUD Maryline, Secrétaire Générale ; DEJOANNIS Jean Christophe, Directeur du Service Technique ; DENYS Eric, Directeur du Service Finances ; PEYRON Magalie, Secrétaire de direction ; RICOUD Audrey, Gestionnaire du secrétariat général ; FARDELLA Cyrille, Responsable agence Nord ; ANDRE Clément, Responsable agence Sud.

Secrétaire de séance : CLAEYMAN Jean Pierre

OBJET : 2026-02CS TE05

Modification des annexes aux statuts de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'énergie,

Vu les statuts de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 (ci-après dénommé le Syndicat),

Vu la délibération n°2025-87CS TE05 du 12 décembre 2025 modifiant l'annexe des statuts en vigueur du Syndicat,

Vu la délibération n° 2026-05 de la commune de Sigoyer en date du 7 janvier 2026 transférant sa compétence « création et exploitation d'un réseau public de chaleur ou de froid » au Syndicat,

Vu la délibération n°2026-01CS TE05 du 2 mars 2026 approuvant le transfert de compétence « création et exploitation d'un réseau public de chaleur ou de froid de la commune de Sigoyer et de son adhésion au collège optionnel réseau de chaleur.

Considérant la mise à jour de la population DGF conforme à l'article 5 des statuts,

Considérant qu'il convient de modifier l'annexe aux statuts du Syndicat.

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- **Constate** que la nouvelle répartition de la population DGF reste dans les plages énoncées dans l'article 5 des seuils de population DGF,
- **Modifie** les annexes aux statuts de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 pour tenir compte de l'adhésion de la commune de Sigoyer au collège optionnel réseau de chaleur ou de froid.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois, an susdits.

Le Secrétaire de Séance,
Jean-Pierre CLAEYMAN



Pour extrait Conforme.

Le Président
Jean-Claude DOU



ANNEXE AUX STATUTS (ARTICLES 1 ET 5) COMPOSITION DES COLLEGES ELECTORAUX

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le **06 MARS 2026**
ID : 005-200049203-20260302-2026_02CS-DE

AU TITRE DE L'AUTORITE ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION D'ELECTRICITE

Collèges	Commune	DGF 2024
Collège de Briançonnais	CERVIERES	424
	LA GRAVE	1234
	LA SALLE LES ALPES	4283
	LE MONETIER LES BAINS	2926
	MONTGENEVRE	2995
	NEVACHE	977
	PUY-SAINT-ANDRE	577
	PUY-SAINT-PIERRE	632
	SAINT-CHAFFREY	4399
	VAL-DES-PRES	913
	VILLAR-D'ARENE	519
	VILLAR-SAINT-PANCRACE	1816
Collège de Serre-Ponçon	BARATIER	931
	CHATEAUROUX LES ALPES	1514
	CHORGES	3846
	CREVOUX	305
	CROTS	1476
	EMBRUN	8921
	LE SAUZE DU LAC	267
	LES ORRES	3597
	PRUNIERES	461
	PUY-SAINT-EUSEBE	268
	PUY-SANIERES	357
	REALLON	769
	SAINT-ANDRE-D'EMBRUN	926
	SAINT-APOLLINAIRE	351
	SAINT-SAUVEUR	802
	SAVINES-LE-LAC	1908
Collège de Tallard-Durance	BARCILLONNETTE	156
	CHATEAUVIEUX	569
	ESPARRON	69
	FOUILLOUSE	284
	JARJAYES	505
	LA FREISSINOUSE	979
	LA SAULCE	1458
	LARDIER ET VALENCA	386
	LETTRET	212
	NEFFES	828
	PELLEAUTIER	871
	SIGOYER	849
	TALLARD	2416
	VITROLLES	253

Collège de Val d'Avance	AVANCON	357	Envoyé en préfecture le 06/03/2026
	BREZIERS	497	Reçu en préfecture le 06/03/2026
	ESPINASSES	509	Publié le 06 MARS 2026
	LA BATIE NEUVE	408	ID : 005-200049203-20260302-2026_02CS-DE
	LA BATIE VIEILLE	545	
	LA ROCHETTE	230	
	MONTGARDIN	252	
	RAMBAUD	358	
	REMOLLON	280	
	ROCHEBRUNE	313	
	ROUSSET	2246	
	SAINT-ETIENNE-LE-LAUS	165	
	THEUS	935	
Collège du Champsaur-Valgaudemard	VALSERRES	251	
	ANCELLE	1688	
	ASPRES LES CORPS	232	
	AUBESSAGNE	401	
	BUISSARD	255	
	CHABOTTES	500	
	CHAMPOLEON	296	
	FOREST SAINT JULIEN	493	
	LA CHAPELLE EN VALGAUDEMARD	260	
	LA FARE EN CHAMPSAUR	417	
	LA MOTTE EN CHAMPSAUR	4180	
	LAYE	451	
	LE GLAIZIL	2538	
	LE NOYER	768	
	ORCIERES	213	
	POLIGNY	1534	
	SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR	480	
	SAINT-FIRMIN	639	
	SAINT-JACQUES-EN-VALGAUDEMARD	1109	
	SAINT-JEAN-SAINT-NICOLAS	239	
	SAINT-JULIEN-EN-CHAMPSAUR	1072	
	SAINT-LAURENT-DU-CROS	83	
	SAINT-LEGER-LES-MELEZES	1072	
	SAINT-MAURICE-EN-VALGAUDEMARD	793	
	SAINT-MICHEL-DE-CHAILLOL	971	
	VILLAR-LOUBIERE	919	
Collège du Guillestrois-Queyras	ABRIES-RISTOLAS	623	
	AIGUILLES	1013	
	ARVIEUX	3085	
	CEILLAC	994	
	CHÂTEAU VILLE VIEILLE	272	
	EYGLIERS	323	
	GUILLESTRE	4438	
	MOLINES EN QUEYRAS	415	
	MONT-DAUPHIN	1019	
	REOTIER	512	
	RISOUL	4094	
	SAINT-CLEMENT-SUR-DURANCE		
	SAINT-CREPIN		
	SAINT-VERAN		
	VARS		

Collège du Pays des Ecrins	CHAMPCELLA	Envoyé en préfecture le 06/03/2026
	FREISSINIERES	Reçu en préfecture le 06/03/2026
	LA ROCHE DE RAME	Publié le 06 MARS 2026
	L'ARGENTIERE LA BESSEE	ID : 005-200049203-20260302-2026_02CS-DE
Collège du Rosanais-Buëch	LES VIGNEAUX	747
	PUY-SAINT-VINCENT	3076
	VALLOUISE-PELVOUX	2753
	BARRET SUR MEOUGE	247
	CHANOUSSE	70
	EOURRES	152
	ETOILE SAINT CYRICE	45
	GARDE COLOMBE	655
	LA BATIE MONTSALEON	319
	LA PIARRE	142
	LARAGNE MONTEGLIN	3781
	LAZER	374
	LE BERSAC	167
	LE POET	874
	L'EPINE	306
	MEREUIL	122
	MONETIER-ALLEMONT	316
	MONTCLUS	82
	MONTJAY	183
	MONTROND	94
	MOYDANS	58
	NOSSAGE ET BENEVENT	23
	ORPIERRE	564
	RIBEYRET	147
	ROSANS	603
	SAINT-ANDRE-DE-ROSANS	227
	SAINTE-COLOMBE	89
	SAINT-PIERRE-AVEZ	51
	SALEON	111
	SALERANS	103
	SAVOURNON	312
	SERRES	1595
	SIGOTTIER	131
	SORBIERS	64
	TRESCLEUX	391
	UPAIX	518
	VAL BUECH MEOUGE	1574
	VALDOULE	372
	VENTAVON	720

Collège du Haut Buëch-Veynois-Dévoluy	ASPREMONT	Envoyé en préfecture le 06/03/2026
	ASPRES SUR BUECH	Reçu en préfecture le 06/03/2026
	CHABESTAN	Publié le 06 MARS 2026
	CHATEAUNEUF D'OZE	ID : 005-200049203-20260302-2026_02CS-DE
	FURMEYER	224
	LA BEAUME	253
	LA FAURIE	443
	LA HAUTE BEAUME	13
	LA ROCHE DES ARNAUDS	1766
	LE DEVOLUY	5002
	LE SAIX	187
	MANTEYER	596
	MONTBRAND	101
	MONTMAUR	632
	OZE	140
	RABOU	122
	SAINT-AUBAN-D'OZE	111
	SAINT-JULIEN-EN-BEAUCHENE	219
	SAINT-PIERRE-D'ARGENCON	235
	VEYNES	3675

AU TITRE DES COMPETENCES A CARACTERE OPTIONNEL

Collège Réseau de Chaleur	SAINT JEAN SAINT NICOLAS	1 534
	BARATIER	931
	MONTGENEVRE	2 995
	PRUNIERES	461
	CHORGES	3 846
	TALLARD	2 416
	VEYNES	3 675
	SAVINES LE LAC	1 908
	L'ARGENTIERE LA BESSEE	2 502
Collège Eclairage Public	SIGOYER	849
	VILLAR D'ARENE	519
	LA GRAVE	1 234
	PUY SAINT ANDRE	577
	MONTGENEVRE	2 995
	PUY SAINT PIERRE	632
	NEVACHE	977
	VAL DES PRES	913
	SAINT CHAFFREY	4 399
	TALLARD	2 416
	ROSANS	603

NOMBRE DE DELEGUES

Collèges	SommeDepop INSEE	SommeDepop DGF	Délégués INSEE	Délégués DGF
Collège électoral au titre de l'AODE				
Collège de Tallard-Durance		9 835		3
Collège du Pays des Ecrins		10 721		4
Collège de Serre-Ponçon		26 699		7
Collège de Briançonnais		21 695		6
Collège du Haut Buëch Veynois-Dévoluy		15 409		5
Collège du Champsaur-Valgaudemar		21 445		6
Collège du Guillestrois-Queyras		20 543		6
Collège du Rosanais-Buëch		15 582		5
Collège de Val d'Avance		8 173		3
Sous total compétence AODE			0	45
Collège électoral au titre des compétences à caractère optionnel				
Collège Réseau de Chaleur		21 117		4
Collège Eclairage Public		15 265		3
		Total	0	52

